



OFFRE D'EMPLOI

INGÉNIEUR – CHARGÉ DE PROJETS
POSTE CADRE PERMANENT, TEMPS PLEIN
Service du génie
CAN-24-REG-2169-19

SOMMAIRE DU POSTE

Sous la responsabilité du chef de division - Infrastructures, service du génie, le titulaire du poste effectue la gestion de différents projets, de réfection, de construction, de reconstruction et d'amélioration des infrastructures d'égouts, d'aqueduc, routières, ainsi que des édifices et parcs municipaux. Il prépare les plans et devis techniques, les estimations des coûts des travaux et il assure la gestion et la supervision de la réalisation en chantier des projets. Il assure également la gestion et le suivi des mandats donnés à des firmes et fournisseurs externes. Il agit comme expert-conseil pour l'ensemble de la Ville.

RESPONSABILITÉS

- Assure la gestion et le suivi des mandats donnés à des firmes et fournisseurs externes;
- Effectue les calculs nécessaires à la conception, à l'estimation des coûts et à l'établissement des échéanciers des projets ;
- Effectue divers travaux de nature technique et analytique comportant des études préliminaires, enquêtes ou inspections nécessaires à l'élaboration et à la réalisation des projets;
- Prépare, signe et scelle les plans et devis des projets réalisés à l'interne;
- Prépare et soumet les demandes d'autorisation de travaux en vertu des lois et règlements en vigueur;
- Prépare et soumet les documents nécessaires au processus d'appels d'offres, analyse les soumissions et fait ses recommandations à son supérieur quant à l'octroi de contrats;
- S'assure de l'exécution des travaux selon les exigences contractuelles;
- Coordonne les divers intervenants impliqués dans les projets : ingénieur-conseil, arpenteur, laboratoire de matériaux, services d'utilité publique, organismes publics;
- Coordonne les équipes de travail affectées aux projets sous sa supervision;
- Analyse les décomptes progressifs des travaux et des honoraires professionnels et effectue ses recommandations à son supérieur quant au paiement;
- Participe aux réunions de chantier, anime des réunions et rédige des comptes rendus;
- Négocie les travaux supplémentaires et règle les litiges entre les parties;
- Participe à la mise à jour des cahiers de charges municipaux et des plans généraux des réseaux municipaux;
- Participe à la préparation du programme triennal en immobilisation;
- Participe à la résolution de problèmes et à la mise en place de solutions; évalue l'efficacité de telles mesures et fait ses recommandations à son supérieur;
- Effectue la vérification des plans émis pour demande de permis de construction, de même que les plans émis pour les futurs développements;
- Rencontre les plaignants, fournit des explications et fait valoir la position de la Ville;
- Au besoin, participe à des groupes de travail et/ou comités spéciaux;
- Répond aux besoins et aux demandes techniques qui lui sont assignées;

- Effectue toute autre tâche reliée à sa fonction et/ou requise par son supérieur immédiat.

EXIGENCES DU POSTE

- Détenir un diplôme d'études universitaires de premier cycle (baccalauréat) en génie civil, ou l'équivalent reconnu par le ministère de l'Éducation;
- Posséder quatre (4) années d'expérience pertinentes en conception et mise en œuvre de projets d'ingénierie, de préférence dans le domaine municipal;
- Être membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec;
- Connaissances informatiques avancées : Suite Microsoft Office, MS Project, PCSWMM (un atout);
- Connaissances linguistiques : avancées en français (parlé, écrit) et fonctionnelles en anglais (parlé, écrit);
- Posséder un permis de conduire valide, classe 5;
- Compétences recherchées : analyse, synthèse et jugement, connaissance du domaine d'expertise, coordination d'équipe, gestion du temps et des priorités, négociation, relations interpersonnelles, santé et sécurité au travail, sens de la méthode et de la rigueur.

Le salaire annuel 2024 se situe entre 86 662 \$ et 102 927 \$ et s'établit en fonction de l'expérience pertinente. Les conditions de travail sont déterminées par la politique de rémunération des cadres en vigueur. L'horaire de travail hebdomadaire est de 32,5 heures du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 13 h. Le télétravail est accordé selon certaines modalités.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent soumettre leur candidature au plus tard le **7 avril 2024** à <https://atlas.workland.com/work/36349/ingenieur-charge-de-projets?source=RIMQ>

La Ville de Candiac accorde une grande importance à la diversité en milieu de travail et souscrit au principe d'égalité en emploi. À ce titre, elle encourage les candidatures issues des groupes visés par la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics, c'est-à-dire les femmes, les personnes autochtones, les personnes handicapées ainsi que les personnes faisant partie des minorités visibles et des minorités ethniques. Afin de faciliter la lecture de ce document, l'emploi de la forme masculine a été retenu.